

Publié par *Renouvelle* (<http://renouvelle.be>)

[Accueil](#) > Vers des bâtiments « zéro énergie » en Wallonie

Vers des bâtiments « zéro énergie » en Wallonie

Christophe HAVEAUX, Benjamin WILKIN, 20 Mars 2018



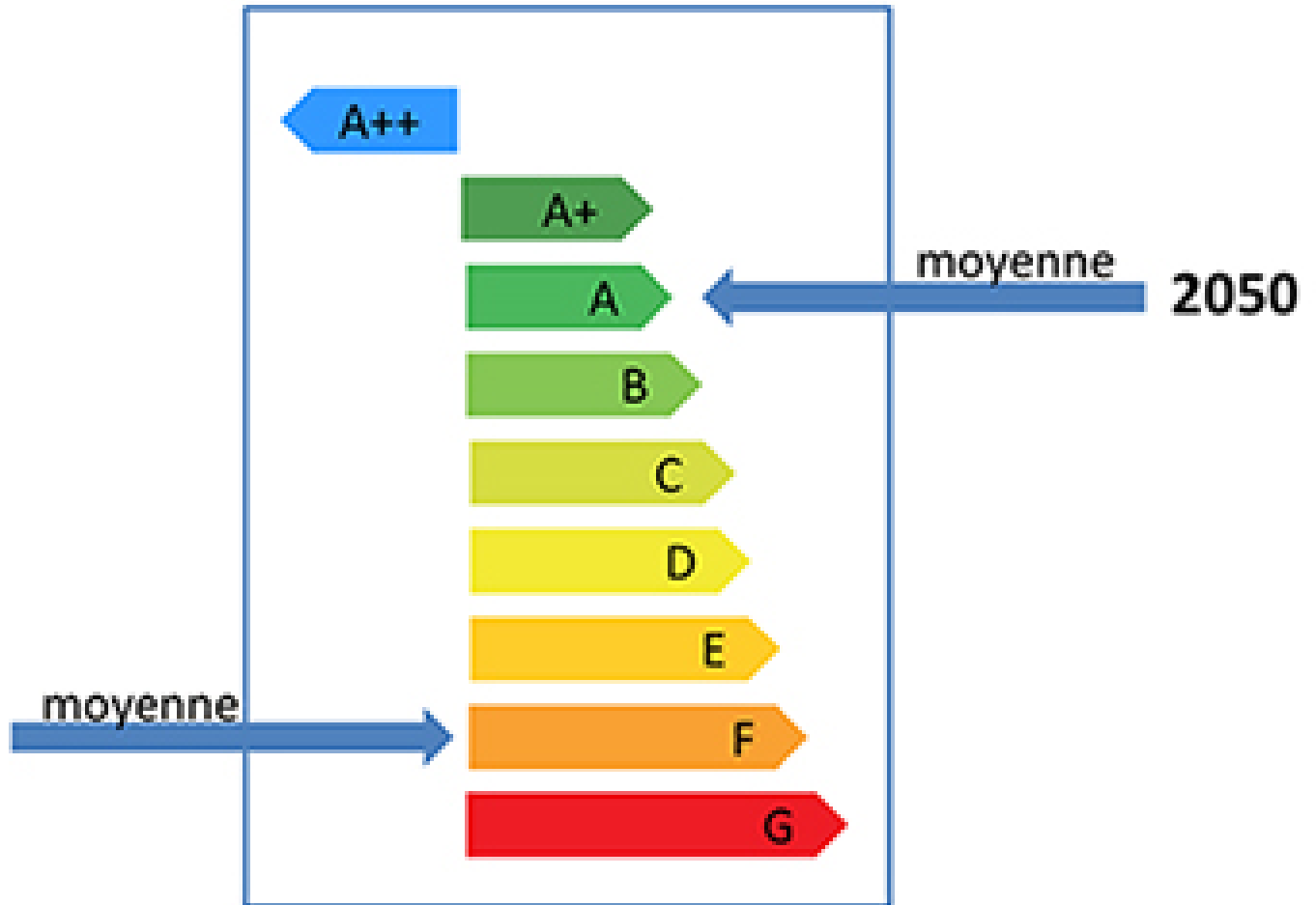
Le Plan wallon Air-Climat-Energie prévoit la mise en œuvre ambitieuse de bâtiments neufs « Zéro énergie » (ZEN) dès 2025. Voici comment.

Le Service Public de Wallonie et l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat ont présenté fin février leur vision de la transition énergétique wallonne d'ici 2030 (lire notre article [La Wallonie avance sur son Plan Air Climat 2030](#)).

Ce Plan, enrichi par une [consultation](#) du secteur, se montre positivement volontaire et ambitieux, notamment dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments.

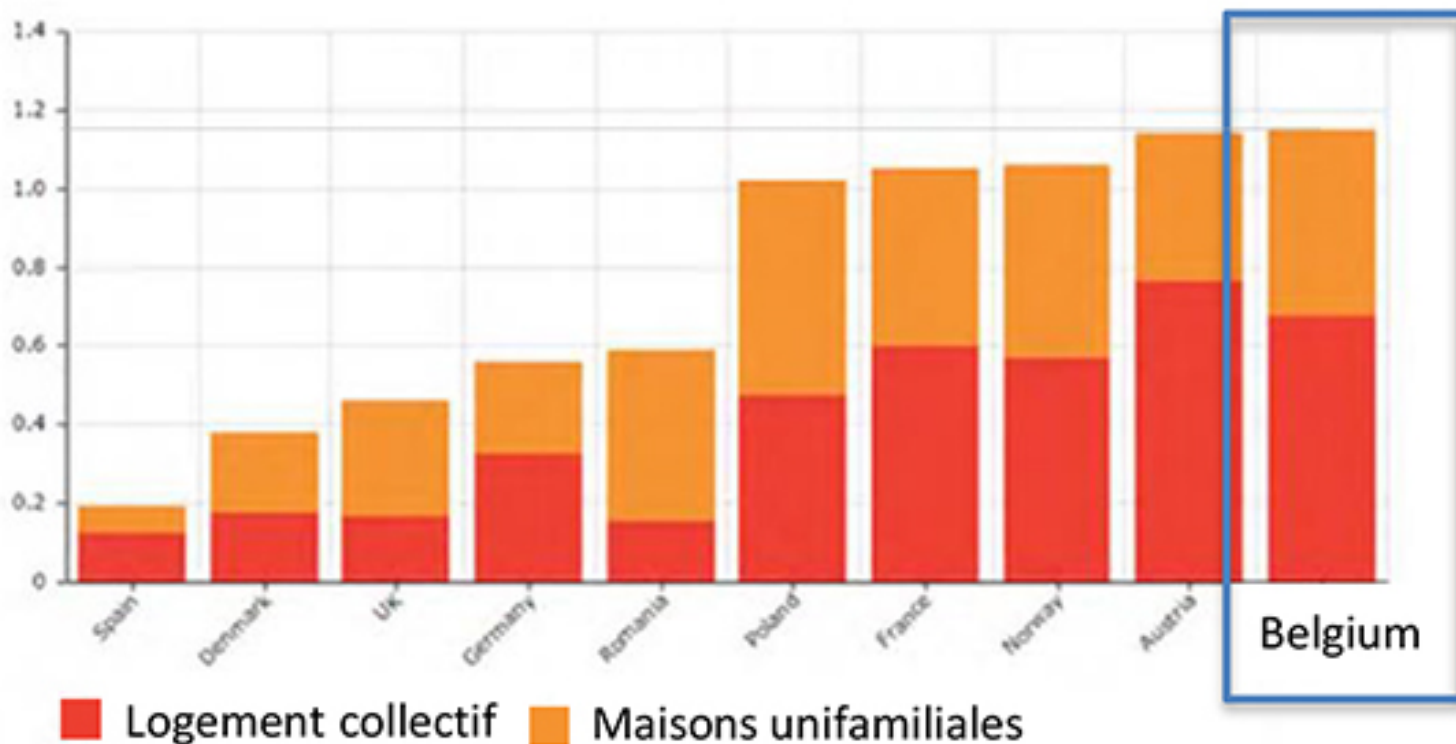
Premier constat : la Wallonie dispose d'un bâti existant faiblement isolé (label PEB F) et vise d'ici 2050 le label A.

Tendre vers le label PEB A en moyenne pour l'ensemble des logements



Deuxième constat : le taux de nouvelles constructions en Belgique figure parmi les plus élevés en Europe.

Taux de nouvelles constructions dans les logements résidentiels en 2014 [%/an]

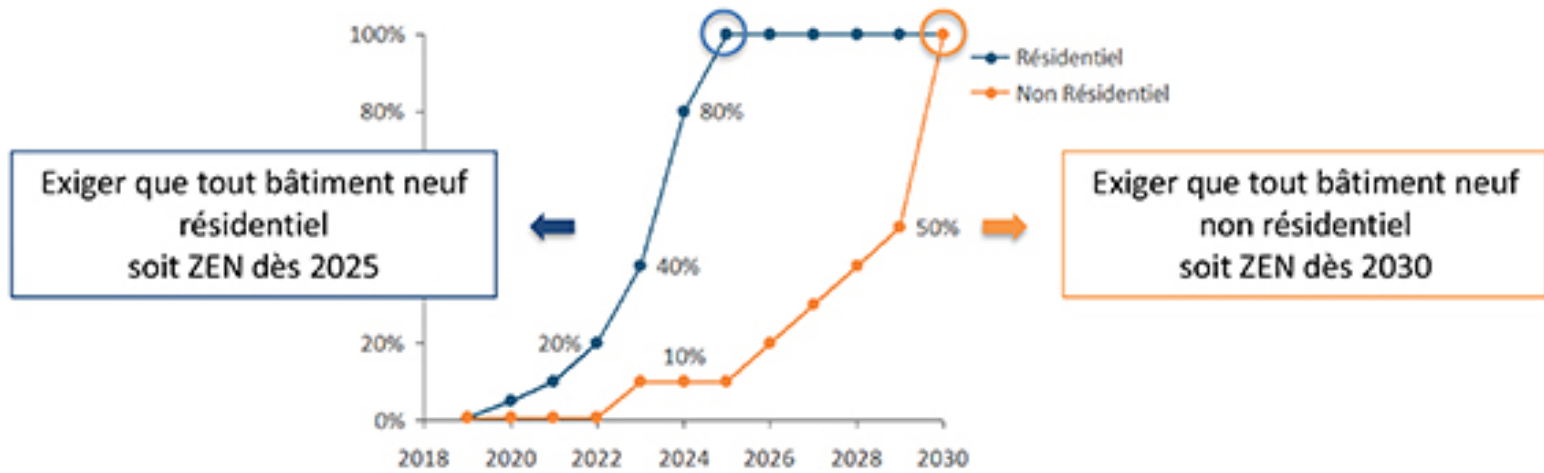


Ces nouvelles constructions se doivent de tirer la PEB vers le haut. Or, « l'évolution des exigences après 2021 n'a pas encore été discutée, ce qui laisse une fenêtre d'opportunité pour proposer un calendrier de renforcement des performances énergétiques requises pour les bâtiments neufs », estime l'administration wallonne.

La Wallonie est actuellement engagée sur un objectif « **Quasi Zéro énergie** » d'ici 2021. Elle devrait donc pouvoir ensuite atteindre un niveau « Zéro énergie » (ZEN), c-à-d des bâtiments neufs dont les besoins en énergie seront très bas et totalement couverts par des sources renouvelables en grande partie locale.

Et, surprise ! : le Service Public de Wallonie se montre ambitieux en exigeant une norme ZEN pour le résidentiel dès 2025 et pour le non-résidentiel dès 2030.

Part des bâtiments ZEN dans les nouvelles constructions [% des nouvelles constructions]



Cet objectif s'appuie sur un Plan d'action détaillé : définition technique, renforcement réglementaire, promouvoir l'action volontaire, développer la demande, améliorer la formation de tous les professionnels impliqués, soutenir financièrement les bâtiments ZEN, développer l'infrastructure de comptage pour permettre le monitoring des performances réelles des bâtiments (compteurs intelligents), ...

Notons qu'un bâtiment très performant rend significativement plus important la valorisation des énergies renouvelables locales tout en rendant plus simple la gestion des flux grâce aux déplacements des consommations (flexibilité) qu'il permet.

Enfin, le Plan Air-Climat-Energie propose d'agir sur la fiscalité pour donner un signal prix à l'immobilier dans le sens de l'efficacité énergétique et carbone. Des leviers tels que ceux du précompte mobilier ou de la TVA sont avancés comme des solutions possibles.

Il reste à présent au secteur de la construction d'alimenter la [consultation](#) et de s'approprier ces objectifs et plan d'actions.

Source URL: <http://renouvelle.be/fr/actualite-belgique/vers-des-batiments-zero-energie-en-wallonie>